

Arche Belgique - Ark België - Arche Belgium - Arche Belgien

<http://www.larche.be>

Transparence financière

- Soutiens notre projet -

Gery de Radigues

Publication le lundi 26 mars 2007

Modification le samedi 26 mai 2007

Fichier PDF créé le lundi 6 septembre 2010

Donateur : recettes et dépenses

Pour l'année 2001, en considérant l'ensemble des Communautés belges de L'Arche, les Recettes Globales se sont élevées à ~ 3.723.000 (contre 3.481.000 en 2000) . Les subsides obtenus sont en légère progression (9%) à ~ 1.478.000 et représentent 39,7% du total. Les dons reçus ont progressé de 33% à ~ 872.000 et constituent 23% des recettes totales. La contribution volontaire des membres des foyers reste sensiblement au même niveau qu'en 2000 à ~ 886.000, soit 24%. Une répartition de ces recettes d'après leurs différentes origines peut s'exprimer graphiquement comme suit :

Manque le graphe dans les documents envoyés Légende : 1- Contribution des membres aux frais ; 2- Subsides ; 3- Dons ; 4- Actions spéciales ; 5- Produits financiers ; 6- Produits exceptionnels ; 7- Récupérations. Pour la même période, les Dépenses Globales ont été de ~ 3.770.000 (contre 3.431.000 en 2000). Le graphique suivant ventile ces dépenses par type. Les frais de personnel, incluant toutes les charges salariales, ont augmenté significativement à ~ 2.250.000 (contre 1.986.000) et représentent 60% du total ; les dépenses de ménage sont inchangées à ~ 334.000 soit 9%. D'importants travaux effectués aux immeubles pour ~ 255.000 nous ont obligés à puiser dans les réserves pour faire face à l'excédent global de Dépenses sur Recettes.

Manque le graphe dans les documents envoyés Légende : 1- Charges immeubles ; 2- Frais de fonctionnement ; 3- Frais administratifs ; 4- Dépenses de ménage ; 5- Véhicules, déplacements 6- Frais de personnel ; 7- Frais financiers, taxes ; 8- Frais exceptionnels ; 9- Travaux immeubles Information complémentaire importante, destinée à vous conforter :

Le logo ci-joint certifie qu'en raison de sa gestion financière rigoureuse, "L'Arche en Belgique" a été admise comme membre de l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds (A.É.R.F.). Une réflexion centrée sur la personne, au delà des apparences